

MALONS et ELZE

BULLETIN MUNICIPAL n°52

Sommaire décembre 2011
Le mot du maire page 2
Informations utiles page 2
Numéros utiles page 2
Travaux communaux page 3
Etat civil page 4
CCAS page 5
Associations page 6
Couverture haut débit page 7

Cessénades Gard 1954



Le mot du Maire

Gaz de schiste : la mobilisation a payé, il faut continuer !

Suite à de nombreuses réunions, manifestations, et enfin, après plusieurs recours auprès des Tribunaux, le Gouvernement a finalement consenti à abroger 3 permis d'exploration sur les 64 qui ont été délivrés en France. La commune de Malons et Elze était, en partie, comprise dans le périmètre du permis dit de « Villeneuve de Berg » (07). Celui de Nant (12) a été aussi abrogé ainsi que celui de Montélimar (26). Le groupe TOTAL, titulaire du permis de Montélimar, a fait un recours contre son abrogation.

On peut penser que le classement des CAUSSES-CEVENNES au patrimoine mondial de l'UNESCO a eu aussi un effet dans ce sens. A ce sujet, notre commune est située en zone périphérique du périmètre classé.

Quoiqu'il en soit, je tiens ici à remercier grandement les personnes de notre commune qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie dans cette lutte pour conserver un environnement sain.

Des variations climatiques !

Après un début d'automne particulièrement sec, une grande partie des Cévennes a connu ce que l'on nomme un « épisode cévenol ». On peut estimer qu'il est tombé, en cumulé sur 5 jours, pas moins de 800 litres d'eau au mètre carré ! Des dégâts sont à déplorer sur la route communale, dans le hameau de La Boissière. Notre commune figure dans l'arrêté de catastrophe naturelle. Un technicien des services de la Préfecture est venu constater les désordres ainsi qu'un expert de l'assurance de la commune. Nous ferons diligence pour rétablir au plus tôt une circulation normale.

En attendant de se retrouver lors de la **cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 14 janvier 2012 à 18h00, salle Eugène Nicolas**, je souhaite à tous de bonnes fêtes !

Le Maire, Philippe GAILLARD

Informations utiles

Rencontre avec les élus :

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous
L'Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

☎04 66 61 10 94

Fax04 66 61 12 94

Emailmalonsetelze@nordnet.fr

Numéros utiles

EDF : 0810 05 87 14 mail : erdf-are-laro@erdfdistribution.fr

POMPIERS : 18

SAMU : 15

COMMUNAUTE DES COMMUNES : 04 66 61 19 55

Travaux communaux

Travaux à réaliser :

Pont de Valouse :

La solution technique consistant à étayer le pont actuel et à le renforcer en coulant une dalle tout en maintenant l'arche actuelle a finalement été validée par l'« ingénieur béton ». La commune a insisté auprès du maître d'œuvre pour que cette solution soit étudiée. Le résultat de l'appel d'offre est le suivant : Parmi les 8 entreprises soumissionnaires, l'entreprise FROMENT (Les Vans) est la moins disante tout en respectant les exigences du marché. En date du 1^{er} décembre 2011, le Conseil Municipal, a donc choisi cette entreprise pour la réfection du pont.

Réserve incendie Elze et Bournaves :

La commune va bientôt être propriétaire de parcelles à Elze et à Bournaves sur lesquelles les réserves d'eau destinées à lutter contre l'incendie seront construites. Le mode de financement de ces ouvrages sera étudié avec le SDIS et le Conseil Général afin que le coût soit le moins important possible pour la commune.

Travaux réalisés :

Extension du réseau d'eaux usées à Malons-Village :

A la fin de l'été, la commune a étendu le réseau d'eaux usées afin de rendre possible le raccordement des constructions situées le long de l'allée de marronniers. Des maisons ont été raccordées, il est prévu que d'autres le soient aussi.

Nous tenons à remercier Monsieur Richard Bois, syndic, ainsi que la copropriété « Héritiers de Malons » qui a autorisé la commune à enterrer le réseau sur le bord de leur terrain.

Ces travaux ont été effectués en régie par Didier et Orion.

Goudronnage des portions de voies élargies :

L'entreprise LAUPIE (Meyrannes) a goudronné les virages qui avaient été élargis à proximité des hameaux de La Rousse, Le Salzet, ainsi que La Boissière.

Abattage des pins aux abords des voies communales :

Plusieurs dizaines de pins, soit environ 600 mètres cube ont été abattus par les employés en bordure des voies communales. Comme il a été dit, les racines des arbres les plus proches ont grandement endommagé la voirie en la soulevant. Avant les prochains goudronnages, il fallait absolument remédier à cette situation.



Le paratonnerre de l'Eglise :

Afin de protéger l'Eglise et notamment le système de chauffage qu'a fait installer le Comité de Restauration, la commune a financé l'installation d'un paratonnerre sur le clocher. Ces travaux qui sont du ressort du domaine de la sécurité ont reçu l'aval de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Modification de l'emplacement des containers ordures ménagères.

Les containers d'ordures ménagères situés au Mas de l'air ont été déplacés de quelques mètres. Nous rappelons que **le dépôt sauvage de déchets est formellement interdit** y compris aux abords des containers et des colonnes de tri. Les contrevenants s'exposent à des poursuites (article R.632-1 du code pénal) ou amende de 750 à 1500€ R.635-8 du code pénal)
n° de la déchetterie de Génolhac : 04 66 61 19 55



Infos pratiques

Pour faciliter le travail des facteurs et des remplaçants, nous vous demandons de veiller à ce que vos noms et prénoms figurent lisiblement et durablement sur les boîtes aux lettres ou, sur ce qui en fait office...

Etat civil

Décès :

Le 20 octobre 2010, décédait Aimé NICOLAS. Il est le 10 mai 1929 à Ispagnac (Lozère) où son père (qui deviendra Maire de Malons et Elze) était forestier.
Il a été de cette génération qui, ayant des difficultés pour travailler au pays, a décidé de partir. Alors que de nombreux jeunes sont allés en ville, lui a décidé de tenter sa chance à l'étranger, en Afrique où il est resté plus de 30 ans avec Huguette SOUCHON, sa femme.
Voilà donc un peu plus d'un an qu'il est décédé en Polynésie. Il a marqué une dernière fois son goût pour le voyage, mais sans jamais avoir oublié Malons.
Nous adressons à Huguette, à ses deux filles et à ses petits enfants notre souvenir sincère.
Nous avons également appris récemment le décès de Thierry FRAISSE fils de Geneviève et de Raoul FRAISSE de Cessenades, nous leur adressons nos sincères condoléances.

Naissance :

Le 29 novembre 2011 à 6 heures, est née à Elze, plus précisément aux MAZADES, ELLANA PALOMBO BEAUDEUX. Elle pèse 3 kg. Bienvenue à Malons et Elze et félicitation aux parents.

Cérémonie du 11 Novembre



C'est sous un épais brouillard que la municipalité, accompagnée de quelques Malonnais a commémoré le 93^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 en rendant hommage aux victimes et aux combattants de la première guerre mondiale. Les portes drapeaux du Souvenir Français du comité de Génolhac étaient également présents. Après lecture des messages et de la liste des 38 jeunes hommes mentionnés sur le Monument aux Morts, le maire a déposé la gerbe en hommage solennel de la Nation.

CCAS

Festivités de Noël :

Le conseil d'administration du C.C.A.S. dans sa séance du 18 octobre 2011 a décidé de l'organisation du Noël des enfants et du repas des aînés.

Noël des enfants:

Pour les enfants, le goûter de Noël aura lieu le **samedi 10 décembre 2011 de 14h30 à 18h** salle Eugène NICOLAS. Lors du goûter un **spectacle intitulé « Tisseur de Vent » sera proposé, il s'agit de contes en musique.**

Sont invités, tous les enfants de moins de 14 ans résidents sur la commune et les enfants du personnel communal.

Une surprise et un bon d'achat de 20 € sera offert aux enfants résidents permanents sur la commune.

Au cours de cet après-midi récréatif, les enfants seront invités à participer à la décoration de l'arbre de Noël.

Les enfants non résidents mais qui seraient dans les familles ce jour-là sont bien entendu invités. Parents et accompagnateurs pourront rester dans la salle où café et thé leurs seront servis.

Les personnes âgées de la commune qui souhaiteraient assister au spectacle et participer au goûter avec les enfants doivent se faire inscrire en mairie avant le mardi 6 décembre 2011. Ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion pourront avertir les élus ou le CCAS qui se chargeront de les y conduire et de les ramener.

Repas de Noël des aînés :

Le repas aura lieu le **dimanche 11 décembre 2011 à 12h** dans la salle Eugène NICOLAS.

Le repas sera préparé et servi par le traiteur DARTEVELLE de Saint Paul le Jeune

Au menu :

- Foie gras de canard et ses toasts
- Origami de cabillaud St Jacques
- Ecrevisses au porto blanc
- Sorbet
- Pavé de canard en tournedos et son velouté à l'essence de truffes
- Assiette de fromages
- Dessert
- Café

Comme à l'accoutumé, le CCAS a décidé de la **gratuité** du repas pour les **résidents permanents âgés de plus de 65 ans**.

Les aînés qui ne pourraient pas ou ne souhaiteraient pas venir au repas recevront un colis préparé et distribué par le CCAS, un courrier leur a été adressé dans ce sens.

Le prix du repas est fixé à 25 € pour les personnes non ayant droit.

Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles **avant le 30 novembre 2011**.

Associations / Activités

Comité de restauration de l'église de Malons:

Fête de l'été (dimanche 17 juillet 2011).

Le temps maussade n'a pas attiré les foules et notre recette s'en est ressentie. Cependant la bonne ambiance de notre fête annuelle n'en a pas été altérée.

On a pu retrouver les activités habituelles : pétanque, loto, loterie... De plus, nous avons eu droit à une animation grâce à l'orgue de barbarie de nos amis Annick et Mickey.

Les enfants présents étaient subjugués, certains ont même tenu à tourner la manivelle...

Pourquoi notre église est-elle si belle ?

D'après les témoignages relevés sur le livre d'or beaucoup de visiteurs s'étonnent de trouver une église si bien entretenue dans un si petit village. Ce n'est pas un hasard !!!

Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvré pendant toutes ces années ainsi que les municipalités successives pour l'aide qu'elles nous ont apportée.

LE COMITE DE RESTAURATION TIENT A LA DISPOSITION DE TOUTE PERSONNE DESIREUSE DE CONNAITRE L'HISTORIQUE DES TRAVAUX SUR L'EGLISE ET LEUR MODE DE FINANCEMENT, LE DETAIL CHIFFRE ET DATE.

NB : les personnes qui souhaiteraient se joindre à notre équipe seront les bienvenues ...

La Présidente, Ginette NOUET.

Association « Les Hameaux Réunis »:

Suite à la visite toujours aussi intéressante des "Ecologistes de l'Euzière" en septembre, la traditionnelle "Castagnade" eut lieu fin octobre. Malgré les peu fructueuses récoltes de l'automne, l'esprit de cette fête réunit les Malonais de tous horizons, ce qui demeure une des belles idées de l'association, qui, comme vous le savez, s'appelle "Les hameaux réunis". Un film superbe sur les Cévennes fut projeté, pour le plaisir de chacun.

Courant janvier se tiendra l'assemblée générale, occasion de faire le bilan et d'initier des projets nouveaux.

Février accueillera deux manifestations, à savoir, une autre rencontre entre malonais autour d'un "loto" ou autre chose, faut voir..., puis la bien installée journée "cochonaille", moment privilégié, autour des gars et filles du pays qui préparent tous les plats.

Viendra la fin de l'hiver, le début du printemps, le moment de réouvrir un sentier de balade perdu vers un de nos hameaux.

En attendant vos nouvelles propositions et les activités du prochain été.

Association communale de chasse de Malons:

Le tirage de la tombola aura lieu le samedi 17 décembre 2011 à 18h

Internet, le service public et l'aménagement du territoire

Le Syndicat Mixte du Pays Cévennes a en charge la couverture internet haut débit des communes situées dans son périmètre. Récemment, Moïse Senn (du Pays Cévennes), accompagné d'un technicien de MESCHNET et d'un élu de la commune est passé dans tous les hameaux afin de se rendre compte si les 4 antennes installées pour MALONS ET ELZE assuraient une couverture satisfaisante. Il est apparu que de nombreuses habitations des hameaux de Elze et La Boissière ne bénéficient pas de ce service. Ainsi, le représentant du Pays Cévennes en a conclu qu'il faut installer une antenne relai dans chacun de ces hameaux.

A l'occasion de ce contrôle à La Boissière, un habitant a rappelé à Monsieur SENN que, lors d'une réunion, il avait douté que la commune soit entièrement couverte avec 4 antennes seulement. En effet, de part la position de l'antenne à Malarce, il était prévisible que le hameau ne serait que très partiellement couvert.

Désormais, il convient donc d'attendre encore pour que ces deux antennes soient installées.

Lors de la séance du Comité Syndical du Pays Cévennes du 27 octobre 2011 à Alès, Monsieur Senn est intervenu pour déclarer qu'une grande partie du territoire est couvert. A l'occasion de son intervention, il a aussi déclaré que, compte tenu du nombre actuel d'abonnés, chaque foyer qui bénéficie des services de MESCHNET coûte 5000 euros au Pays Cévennes.

La commune considère que si cette somme peut paraître importante, elle représente le prix du service public. Face aux « contraintes budgétaires », la notion même de service public est de plus en plus contestée. Le conseil municipal, dans son ensemble, pense que la distribution du courrier, le ramassage scolaire, l'entretien des forêts, la couverture internet etc. sont des éléments incontournables de l'aménagement du territoire. Les habitants des zones de montagne bénéficiant de peu de services et notamment, pas des services culturels subventionnés des grandes villes, il est bien normal qu'ils aient accès à internet, fût-ce à un coût important.

D'une façon générale, on peut regretter que les principes et les objectifs énoncés par la LOI MONTAGNE du 9 janvier 1985 tendent à demeurer de simples déclarations d'intention :
« La République française reconnaît la montagne comme un ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national... ».
« ... la collectivité nationale ... doit permettre à ces territoires d'accéder à des niveaux et conditions de vie comparables à ceux des autres régions ... ».

Faisons en sorte que ces principes généreux trouvent à s'appliquer sur le terrain.